

Assainissement – information sur les lingettes et les graisses

Recommandations pour contribuer au bon fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration :

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a la compétence collecte et traitement des eaux usées sur les 56 communes de la Communauté de communes.

Certaines pratiques sont indispensables pour contribuer au bon fonctionnement des réseaux d'eaux usées et des stations d'épuration.

Les réseaux d'assainissement sont appelés à tort « tout à l'égout » alors que tout ne peut pas être jeté dans les éviers ou les toilettes.

Les agents d'exploitation doivent fréquemment déboucher et réparer les pompes des postes de refoulement* à cause de graisses ou de lingettes qui sont jetées dans les toilettes ou les éviers.

Les huiles de friture et les lingettes ne se dégradent pas dans les réseaux d'eaux usées mais entraînent des pannes sur les pompes et peuvent boucher les canalisations. Des réparations coûteuses pour la Communauté de communes donc les usagers sont alors nécessaires.



Les lingettes et plus généralement tous corps solides doivent être déposés avec les ordures ménagères. Les huiles de friture doivent être emmenées en déchèterie pour leur valorisation.

* Poste de refoulement : regard équipé de pompes mis en place lorsque l'écoulement gravitaire n'est plus possible et destiné à évacuer les eaux vers une canalisation gravitaire afin que l'écoulement naturel puisse de nouveau avoir lieu

Voici les bonnes pratiques à adopter :

Ne jetez pas vos lingettes, vos cotons tiges, vos serviettes hygiéniques, les rouleaux de papier toilette ou vos préservatifs dans les toilettes car ces matériaux ne sont pas dégradables et cela pose de sérieux problèmes dans les réseaux et les stations d'épuration (obstruction et détérioration des pompes), ils doivent être jetés dans la poubelle.

Ne jetez pas de peintures, de détergents ou de solvants comme le white-spirit dans vos toilettes ou vos éviers. Ne les jetez pas non plus dans les grilles ou les bouches d'évacuation situées dans la rue, ils rejoindraient directement le fossé ou la rivière. Apportez-les à la déchèterie la plus proche de chez vous où ils seront traités puis valorisés en respectant l'environnement.

Ne jetez pas les huiles de vidange ou de friture dans vos toilettes ou vos éviers. Ne les jetez pas non plus dans les grilles ou les bouches d'évacuation situées dans la rue, ils rejoindraient directement le fossé ou la rivière. Apportez-les à la déchèterie pour qu'elles soient valorisées.

N'utilisez pas trop de lessives ou de liquide vaisselles, le petit plus que l'on ajoute n'est souvent pas indispensable et augmente la pollution à traiter à la station d'épuration.

Ne jetez pas vos vieux médicaments dans l'évier ou dans les toilettes.

Les médicaments tuent les bactéries présentes dans les bassins de la station pour éliminer la pollution. Donnez-les à votre pharmacien, ils seront retraités sans polluer l'environnement.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site Internet de la Communauté de communes :
<http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com>

Pour contacter le service assainissement : Tel : 03.80.61.28.49